FÉDÉRATION JURASSIENNE DE TIR

Règlement de la Coupe du Jura

1. Objectif

La FJT encourage la pratique du tir conformément à ses statuts. A cet effet, elle met sur pied un concours au Petit Calibre nommé « Coupe du Jura » ouvert à tous ses membres licenciés.

2. Organisation

La "Coupe du Jura" se déroule du 30 avril au 30 septembre de chaque année. La surveillance incombe aux chefs de tir des sections, sous contrôle du comité cantonal. Ce dernier nomme un responsable qui organisera la distribution du matériel, le contrôle et la mise à jour du fichier.

3. Programme

Un tour de la "Coupe du Jura" se déroule de la manière suivante :

a. Nombre de coups : 60

b. Genre de cible : A10-ISSF

c. Genre de tir :

2 positions	30 coups couché 30 coups à genou
3 positions	20 coups à genou 20 coups couché 20 coups debout
Olympique	60 coups couché

d. Les règles ISSF sont applicables.

e. Chaque membre a la possibilité de tirer au maximum 4 matchs par année, dans une seule position.

f. Possibilité de cumuler les matchs suivants :

Grand Prix des Franches-Montagnes (Saignelégier)	Olympique
Finale cantonale (lieu selon organisation)	3 pos., 2 pos. ou Olympique
Tir de la Vouivre (Porrentruy)	Olympique
Grand Prix de la Prévôté (Moutier)	Olympique

Les feuilles de stand faisant fois, seront transmises aux chefs de tir des sections.

4. Retour du matériel

Le matériel doit être retourné au responsable de la "Coupe du Jura" au plus tard le 30 septembre. Les cibles non rendues dans les délais seront facturées à la section responsable.

5. Finance d'inscription

Selon dispositions particulières relatives aux concours à la Carabine 50 mètres.

CHF 10.-, par match de 60 coups.

6. Barème des points « Coupe du Jura »

2 positions		3 positions		Olympique	
400-440 =	4 pts	400-440 =	16 pts	462-480 =	8 pts
441-460 =	8 pts	441-450 =	20 pts	481-490 =	12 pts
461-480 =	12 pts	451-460 =	24 pts	491-500 =	16 pts
481-490 =	16 pts	461-470 =	30 pts	501-510 =	20 pts
491-500 =	20 pts	471-480 =	36 pts	511-520 =	24 pts
501-510 =	22 pts	481-490 =	40 pts	521-530 =	28 pts
511-520 =	28 pts	491-500 =	44 pts	531-540 =	32 pts
521-530 =	36 pts	501-510 =	48 pts	541-550 =	36 pts
531-540 =	44 pts	511-520 =	52 pts	551-560 =	48 pts
541-550 =	52 pts	521-530 =	56 pts	561-570 =	60 pts
551-560 =	60 pts	531-540 =	60 pts	571-580 =	76 pts
561-570 =	70 pts	541-550 =	70 pts	581-590 =	90 pts
571-580 =	80 pts	551-560 =	80 pts	591-600 =	100 pts
581-600 =	100 pts	561-570 =	90 pts		
		571-580 =	100 pts		
		581-600 =	120 pts		

7. Prix

		Variante étain	Variante espèces
a)	500 pts	6 verres ''Coupe du Jura''	6 verres ''Coupe du Jura''
b)	1000 pts		50.00 carte prime
c)	1800 pts		75.00 carte prime
d)	2600 pts		100.00 carte prime
e)	3700 pts		150.00 carte prime
f)	5000 pts	1 soupière en étain	180.00 carte prime
g)	6500 pts		200.00 carte prime
h)	8200 pts		500.00 carte prime
i)	12000 pts		700.00 carte prime

8. Dispositions spéciales :

a) L'évolution du résultat financier de la « Coupe du Jura » peut exiger une adaptation du présent règlement. Dans ce cas, le Comité FJT est compétent pour juger de l'opportunité d'une telle mesure.

b) La valeur des prix est fixée au prorata des points obtenus.

9. Validité

Le présent règlement a été approuvé par le comité de la FJT le 4 février 2019 et entre en vigueur immédiatement.

Pour la Fédération Jurassienne de Tir

Le Président cantonal : Y. Vernier

Division carabine C 50m : C. Schaller